



Info Soleil

Bulletin de
URBIS FOUNDATION TOGO

Déc. 2018/N°0019

* Info Soleil – un Bulletin à votre service

Info Soleil, un bulletin bimestriel de URBIS FOUNDATION TOGO (UFT) pour vous éclairer sur les activités dans le domaine des énergies renouvelables en général et l'énergie solaire en particulier au Togo et en Afrique. Nous espérons vivement **vos contributions** thématiques ou autres. Ainsi, contactez-nous à l'adresse suivante : cherif@urbistogo.org.

* Promulgation de la loi sur les énergies renouvelables au Togo



Les membres du gouvernement face aux députés

Les députés à l'Assemblée Nationale ont adopté le 24 Juillet 2018, la loi relative à la promotion de la production de l'électricité à base des sources d'énergies renouvelables au Togo. Cette loi a été promulguée le 08 Août 2018 par le chef de l'Etat togolais.

Composée de 59 articles regroupés en 7 titres, cette loi fixe le cadre juridique général de réalisation des projets de

production d'énergie électrique à base des sources d'énergies renouvelables, soit pour l'autoconsommation, soit pour la commercialisation. Elle définit entre autre les régimes juridiques des installations et les équipements nécessaires pour la production, le stockage, le transport, la distribution, la commercialisation et la consommation d'électricité à base des sources d'énergies renouvelables au Togo.

Toute personne physique ou morale peut générer, au Togo, de l'électricité à base des sources d'énergies renouvelables pour sa propre consommation ou à des fins commerciales puisque la loi la lui permet.

Pour les organisations non gouvernementales (ONGs), adopter et promulguer une loi est une chose ; son appropriation par la population en est une autre chose. Ainsi, le gouvernement doit faire en sorte que toutes les populations comprennent clairement les termes de la loi et se l'approprier. Il faut préciser que ce nouveau cadre juridique est un grand bon en avant dans le domaine du sous-secteur des énergies renouvelables en général et de l'énergie solaire en particulier au Togo. Selon M. Bolidja Tiem, DG de AT2ER, cette promulgation de la loi est une étape importante dans le combat pour la réduction voire l'éradication de la pauvreté énergétique au Togo.



Info Soleil

Bulletin de
URBIS FOUNDATION TOGO

* Que pensent les utilisateurs des kits solaires de BBOX

Depuis octobre 2017, l'entreprise Britannique BBOX déploie ses kits solaires dans les milieux ruraux au Togo sous le projet Cizo. Après un an, une équipe de URBIS FOUNDATION Togo est descendue sur le terrain pour constater l'apport de ces kits sur le quotidien des ménages. Il faut dire que l'équipe de URBIS Togo a pu visiter 54 ménages sur plus de 3000 ménages utilisant le kit de BBOX sur toute l'étendue du territoire togolais. Dans l'ensemble, les utilisateurs ont eu une réaction positive sur l'usage des kits. Cependant, ils ont relevé que les kits sont chers pour les populations villageoises. Ils souhaiteraient que les institutions et organisations publiques ou privées subventionnent ces kits afin qu'ils soient à la portée de toutes les bourses (surtout en milieux ruraux). Il faut noter que les prix des kits varient entre 17.5200 FCFA et 410.625 FCFA selon la gamme choisie. En plus, il a été relevé que le moyen de paiement par téléphone mobile n'est pas trop adapté pour les populations rurales généralement analphabètes et cela entraîne par moment le retard dans le paiement et la coupure du système à l'usage. Enfin les utilisateurs voudraient qu'une maintenance périodique soit faite aux systèmes pour garantir son bon fonctionnement et éviter des pannes intempestives.



Utilisateur du Kit solaire BBOX

Les responsables locaux de BBOX ont reconnu que les kits sont bien appréciés par les populations mais leurs coûts font que la demande est faible. Quant aux problèmes de maintenances, les responsables locaux justifient cela par l'insuffisance d'effectif de techniciens locaux de BBOX. Ainsi, une subvention des kits pourrait être salutaire pour tous ont-ils conclu.

* L'Allemagne veut investir dans les énergies renouvelables au Togo

Le Ministère Fédéral Allemand de l'Education et de la recherche (BMBF) veut apporter son soutien



en investissant dans le domaine de la recherche sur les énergies renouvelables (EnR) pour accompagner la nouvelle politique du Togo en la matière. Sur ce, le BMBF a recommandé à travers WASCAL (Centre africain de recherche scientifique sur le Changement Climatique) un état des lieux du sous secteur des EnR afin de mieux orienter son intervention et son soutien à ce secteur.

Il faut noter qu'au Togo la consommation finale totale d'énergie par an et par habitant est de 0.27 tep par rapport à une moyenne africaine de 0,6 tep. Cette réalité montre en quelque sorte le retard du Togo en matière d'énergie et particulièrement d'électricité. L'université de Lomé et les organisations de la société civile sont actuellement à pied d'œuvre pour fournir le plus tôt que possible les résultats



Info Soleil

Bulletin de
URBIS FOUNDATION TOGO

de l'enquête au BMBF. Selon les responsables de l'université de Lomé, ces résultats seront remis d'ici quelques semaines et doteront le Togo d'un outil efficace pour réduire la pauvreté énergétique des populations. Il faut noter qu'une étude similaire avait été faite par le ROGEP (Projet Régional d'Électrification Hors Réseau) avec l'appui du Centre pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique de la CEDEAO (ECREEE) pour déterminer les forces et faiblesses du sous secteur des EnR au Togo.

* Recyclage des batteries solaires de URBIS FOUNDATION

Le Centre de Promotion des Initiatives Agricoles (CPIA) de URBIS FOUNDATION Togo (UFT) à Sokodé (Région centrale du Togo) est entièrement alimentée en électricité par un système solaire photovoltaïque de 7 KVA depuis 2005. 24 batteries de (2V ; 1000Ah) chacune, accumulent l'énergie convertie des plaques solaires. Après 12 années d'utilisation du système, les batteries ont fini par perdre de leur capacité d'accumulation. Ainsi, URBIS les a remplacés par 24 nouvelles batteries de même capacité afin de remettre à point le système de CPIA.

UFT, soucieuse de la protection de l'environnement, va confier les 24 anciennes batteries d'un poids total de 1,584 tonnes à l'entreprise indienne Gravita basée au Ghana pour leur recyclage. Il faut rappeler que Gravita est une entreprise qui est à la recherche de 500000 tonnes par mois de matières recyclables à travers toute l'Afrique. C'est l'occasion pour toutes entreprises au Togo exerçant dans le solaire PV et des propriétaires d'installations solaires de contacter Gravita Ghana afin de leur livrer les anciennes batteries (accumulateurs) contre un prix par tonne.



Remise officielle des batteries à Gravita

Préserver un environnement sain, c'est sauver des vies.

Contactez Gravita Ghana sur +233 249 652222 ou email : info@gravitaghana.com.

* Energie solaire au quotidien

Dans le quartier Léo 2000 en plein cœur de Lomé, l'équipe de URBIS FOUNDATION Togo a découvert une maison utilisant essentiellement l'énergie solaire au quotidien. Monsieur Léon Aharrh, Ingénieur de système photovoltaïque, propriétaire de la maison nous explique : « j'étais raccordé au réseau électrique de la CEET, mais avec des coupures intempestives et des factures souvent trop élevées pour mon ménage, j'ai décidé de virer tout mon système électrique à 5 kW solaire en 2014. Après 03 mois d'utilisation du solaire, j'ai demandé à la CEET de lever son compteur de ma maison.



Info Soleil

Bulletin de
URBIS FOUNDATION TOGO



Bloc technique de la maison

Ainsi, depuis lors mes climatiseurs, réfrigérateurs, postes téléviseurs et tous les autres matériels électroménagers tournent au solaire. »

L'initiative de Monsieur A. Léon peut servir d'exemple à tous les ménages, puisque la loi l'autorise en fixant le cadre juridique général de réalisation des projets de production d'électricité à base des sources d'énergies renouvelables,

soit pour l'autoconsommation, soit pour la commercialisation.

* Un visiteur du Togo

M. Adam, le Directeur Général de la Fondation URBIS Togo a passé deux jours au Bureau d'URBIS à Munich en Allemagne.



Remis de cadeau au DR Epp par le DG de UFT

Au début des sessions, le fondateur, le Dr Manfred Epp, a reçu un cadeau spécial du Togo : Un éléphant qui symbolise la sagesse ; la grandeur et la force.

En suite, les travaux ont commencé. Durant deux jours, ils ont débattu sur une variété de sujets, liés à la gestion interne des deux institutions ; au développement des nouvelles idées ; et à un échange d'opinions sur différentes thématiques. A la marge de ces journées de travail intensif, M. Adam a eu droit à la visite de la ville de Munich à un bon diner de famille. Ce qui a plus retenu l'attention de

M. Adam au cours de son séjour en à Munich a l'exception des hommes, c'était le système de métro de Munich.

Il faut noter que c'est la première visite de M. Adam au Bureau de Munich et nous espérons que d'autres suivront les années à venir.